

Réf: Dossier N° 021490

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SMART LINE CONSTRUCTION » en abrégé « SLC »

Siège social Abidjan, Adjamé, 220 LOGEMENTS, TF220, 76723

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 18/06/2021 reçus par Me CASTELLANO-SEWANOU G. AIMEE, et enregistrés au CEPICI le mardi 24/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SMART LINE CONSTRUCTION » en abrégé « SLC »

Objet : Tous travaux de constructions, d'entretien, de rénovation et d'aménagement de bâtiments, ainsi que tous travaux se rattachant à la construction ;2- Tous travaux publics, notamment les travaux de voiries et réseaux divers ;3- Tous travaux d'aménagement des espaces extérieurs ;4- L'acquisition, la mise en valeur, la gestion, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou par parties, et l'échange de tous terrains bâtis ou non bâtis, toutes opérations de promotion immobilière ;5- L'aménagement foncier et notamment la promotion, la gestion et la commercialisation de toutes opérations foncières ; 6- Import-export. Et, plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou de nature à favoriser le développement de tout

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associéS.

Siège social : Abidjan, Adjamé, 220 LOGEMENTS, TF220, 76723

Dirigeant(s) : Mme DIEBKILÉ BINTOU SAMIRA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02774 du 17/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19371/GTCA/RC/2021 du 17/08/2021

